

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU LUNDI 27 MAI 2024

Le Conseil a décidé

d'adjudger le remplacement de la clôture du terrain des frères à l'entreprise Chaperon Serrurerie pour une somme de Fr.3'700.00 TTC.

de préavis négativement la demande d'organisation d'une manifestation nautique de waksurf à quelque 300 m de la rive gingolaise, afin de ne pas intercéder avec les usagers réguliers de la zone.

de désigner Messieurs les Conseillers Serge Béguelin et Gérard Jeannerat en tant que délégués pour le groupe de travail sur la mobilité du Haut-Lac.

de valider l'autorisation de construire présentée par la famille Falise, parcelle 448, conformément au préavis de la commission communale des constructions, sous réserve de la modification du projet exigée par le Service de la Mobilité. L'accord de principe sur l'isolation périphérique est également donné.

d'accepter le principe d'engazonner la plage sur la propriété de la Bourgeoisie en lieu et place du sable en sollicitant toutefois l'accord du Conseil Bourgeoisial. Entretemps des mesures sécuritaires sont à prendre urgemment notamment du côté où le plan d'eau s'est effondré, mettant à jour des câbles et autres objets métalliques susceptibles de blesser les nageurs.